



Charge chauffage excessive

Par **MaryDrum**, le **20/05/2012** à **22:26**

Bonjour,

j'ai un problème avec mes propriétaires. Je paye 50€ de chauffage par mois mais mon proprio l'éteint sans venir me le dire. Je vis dans une longère mitoyenne et mes voisins ont deux petits bout qui tombent sans arrêt malade parce qu'ils ont froids. Nous n'avons pas la clef du cabanon logeant le système qui gère le chauffage. En louant cette longère nous avions un espoir de faire des économies étant donné que nous sommes chauffé par géothermie. Pourriez vous m'aider? Que dois je faire et quel sont mes droits?

PS : dans les charges ils comptent l'entretien du terrain (qui n'est pas très grand) et le chauffage qu'ils coupent.

Merci.